

Formation Acteur PRAP IBC

OFCIS Formation

3 rue de l'Hôtellerie
44000 CARQUEFOU
contact@ofcis-formation.fr
Tél. : 06.73.14.85.87

Site web :

ofcis-formation.fr

SIRET :

824-310-007-00011

RCS : NANTES

NDA :

52 44 07891 44

Durée : 14h (2jours)

Groupe :

4 à 10 participants.



Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

Tél : 06.73.14.85.87

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa Prévention.

PUBLIC

- Tous salariés des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce.

PRE-REQUIS

- Aucun

CONTENU

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Analyse des postes du travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques.
- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuels, le travail sera transféré des études de cas sur le terrain.
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

EVALUATION

- Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 24 mois, et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoires "MAC PRAP IBC".

INTERVENANT

Nos formateurs sont certifiés par l'INRS spécialisés et expérimentés. En activité dans le milieu de la prévention et de la sécurité, ils disposent de leur propre matériel pédagogique ordinateur portable, vidéo projecteur, films, documents ressources...)